



La transition énergétique en 24 propositions ...

**... pour des politiques qui
ont de l'énergie à revendre**

Cartes sur table vous présente votre premier « Livre vert »

Édito

La bataille du diagnostic a été gagnée. Les effets de l'activité humaine sur l'environnement sont de plus en plus visibles sans qu'il ne soit plus nécessaire d'extrapoler des courbes de température ou d'événements climatiques anormaux pour tirer le signal d'alarme. La théorie du réchauffement climatique rencontre de moins en moins d'opposants audibles et tous les pouvoirs décisionnaires de la planète s'accordent sur le même constat : la situation est critique.

La bataille qu'il faut désormais mener est celle de l'action, du courage et de la persévérance. Il faut repenser nos modes de vie et nous attaquer à tous nos comportements anti-écologiques, souvent non intentionnels, mais reflets d'une culture de consumérisme forcené et de gaspillage d'énergie. Il faut également lutter contre les idées préconçues : le secteur des énergies renouvelables bénéficie d'une croissance annuelle de 8%, bien loin de la tendance destructrice d'emplois qu'on lui attribue à tort.

À l'heure du débat national sur la transition énergétique, Cartes sur table se mobilise pour fournir à nos élus des mesures concrètes pour le changement.

Ce changement doit être porté à l'échelon local, national et européen. Il doit mobiliser tous les acteurs, publics comme privés, les particuliers et les entreprises. Il doit répondre à des impératifs écologiques, économiques et sociaux. Il doit s'inscrire dans le long terme.

Nous souhaitons que les représentants de la Nation soient le vecteur essentiel de ce changement. Dans le cadre de la future loi de programmation pour la transition énergétique, prévue pour la rentrée, nous les invitons à montrer leur détermination à agir en faveur d'un processus qui préoccupe une grande majorité des Français.

Certains de la nécessité d'agir malgré les difficultés budgétaires actuelles, nous refusons l'immobilisme et formulons des propositions volontaristes, responsables et innovantes.

Nous portons tous de grandes convictions et de grands espoirs que nous voulons partager avec vous. Bonne lecture !

Sommaire

Édito	2
I. S'émanciper du nucléaire	4 – 5
II. Faire des énergies renouvelables une évidence	6 – 7
III. Se loger durablement	8 – 9
IV. Concilier urbanisme et mobilité durable	10 – 11
V. En finir avec la précarité énergétique	12 – 13
VI. Repenser la fiscalité et promouvoir la finance verte	14 – 15
VII. Relancer l'Europe de l'énergie	16 – 17
VIII. Et les hydrocarbures non-conventionnels ?	18 – 19
Le coût de la non-transition énergétique	20 – 21
Synthèse des propositions	22 – 23

Chiffres Clés :

- > **58 réacteurs + 1 EPR** (*European Pressurized Reactor*) en construction.
- > **75 % à 80 %** de la production française d'électricité provient du nucléaire.
- > Le taux d'indépendance énergétique de la France était de **22,7 % en 1973**, il est de **50 % aujourd'hui**.
- > **100 %** de l'uranium est importé.
- > Le **prix du mégawatt heure** avant amortissement des structures est de : entre 70 et 85 euros pour l'éolien, 90 euros pour l'EPR et plus de 100 euros pour le solaire et les énergies marines.
- > En 2009, **64 %** de l'eau prélevée en France a servi au refroidissement des centrales thermiques classiques et nucléaires.

Déconstruire une idée reçue :

- > **Le nucléaire n'est pas une énergie d'avenir** : elle dépend de l'uranium, lequel a une espérance de vie d'exploitation estimée à environ un siècle.
- > **Actuellement, il n'y a pas de solution au problème des déchets nucléaires** : les réacteurs laissent de nombreux déchets à traiter. La 4e génération de réacteur réduirait peut être la quantité de déchets, mais la part restante serait beaucoup plus nocive que les déchets actuels. La France a opté pour l'enfouissement des déchets nucléaires. Le projet français Cigéo prévoit le développement d'un centre de stockage profond de déchets radioactifs. Il est conçu pour stocker une partie des déchets radioactifs et a une durée d'exploitation d'au moins cent ans. Son coût est estimé à plus de 35 milliards d'euros.

La filière nucléaire française est reconnue dans le monde entier grâce à son développement depuis l'après-guerre. La France a ainsi acquis une certaine indépendance énergétique. Dans un contexte de hausse du prix du pétrole, l'excellence de sa filière nucléaire lui a également permis de minorer sa facture énergétique. Par ailleurs, faible émetteur de CO₂, le nucléaire permet à la France de faire partie des bons élèves de l'OCDE.

Malgré un délai d'amortissement du coût de l'énergie nucléaire nouvelle génération estimé à 40 ans, l'énergie nucléaire représente pour beaucoup une énergie d'avenir.

Cependant le nucléaire est un domaine où les paris sur l'avenir sont incertains et non maîtrisés. Le vieillissement du parc, la construction de nouvelles centrales et la gestion des déchets posent des problèmes financiers et environnementaux. Enfin, la production du nucléaire par fission nécessite de l'uranium, une énergie chère, non renouvelable et importée.

Ainsi, plusieurs choix s'imposent à court terme. Doit-on encore miser sur le nucléaire ? Quelles modalités de gestion des déchets souhaite-t-on mettre en œuvre ? Doit-on continuer à parier sur de nouveaux générateurs à fusion, sur une meilleure gestion et sur un recyclage plus efficace des déchets ? Comment prendre en compte les choix faits par nos partenaires, notamment l'abandon à terme par l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne de leurs programmes nucléaires ?

Nos propositions :

1. Préparer le renouvellement d'une partie du parc nucléaire français

La construction d'un réacteur dure en moyenne dix ans. Notre parc a une date de construction moyenne de trente-huit ans. 42 des 58 réacteurs français ont été construits il y a plus de trente-cinq ans. Ils devraient donc être bientôt remplacés en l'état ou par d'autres moyens de production et la décision de renouvellement devrait donc être imminente.

Plus elle sera prise rapidement, plus les conditions financières du renouvellement seront négociables, et plus le risque d'un défaut d'approvisionnement sera limité. La prolongation de fait du parc est un non-choix qui peut se relever dangereux et coûteux.

2. S'assurer du renouvellement des compétences au sein de la filière nucléaire afin d'assurer la sûreté du parc français

Le savoir-faire français au sein de la filière nucléaire est menacé. La moyenne d'âge des salariés du nucléaire est proche de cinquante ans, et leur régime de retraite leur permet de partir relativement tôt.

Afin de pérenniser notre savoir-faire et d'éviter tout problème de sûreté, la France aura besoin de compétences au sein de cette filière pour des dizaines d'années encore au regard de sa place industrielle, et plus longtemps encore s'agissant de la gestion des déchets et du démantèlement des centrales.

3. Penser les réacteurs de demain au regard de l'échec de l'EPR

L'aventure industrielle de l'EPR peut être considérée comme un échec. Les trois derniers appels d'offres ont exclu le dossier français, les États-Unis ont refusé l'EPR et l'Angleterre a réduit ses ambitions. L'une des principales causes de cet échec est la taille inappropriée de l'EPR pour 90 % des pays, alors même que les pays en voie de développement représentent l'essentiel du marché.

Le renouveau de l'industrie nucléaire française dépendra de sa capacité à trouver la voie de la compétitivité de demain et à s'adapter aux marchés émergents.

4. Réévaluer et faire connaître le coût de l'énergie

L'estimation du coût de l'énergie fait l'objet de nombreux débats. L'idée selon laquelle un abandon du nucléaire ferait inexorablement monter le prix de l'énergie se répand notamment depuis le début de l'arrêt du parc nucléaire allemand. Selon certains, l'Allemagne serait condamnée à utiliser ses centrales à charbon augmentant ainsi le prix de son énergie et à acheter de l'électricité issue des centrales nucléaires françaises. C'est méconnaître la tendance de fond qui a vu la part du charbon passer de 60 à 45 % en Allemagne depuis le début de sa transition il y a vingt ans.

Aujourd'hui l'effondrement du cours du charbon pousse l'Europe, France comprise, à utiliser davantage ses centrales polluantes. Et contrairement à ce qui était prévu, c'est la France qui achète de l'électricité à l'Allemagne, de plus en plus issue des énergies renouvelables (ENR). Il convient aujourd'hui d'actualiser les estimations de coût de notre mix futur en fonction des différentes options possibles, en tenant compte de la forte hausse du coût du nouveau nucléaire et de la forte baisse du coût des ENR.

Chiffres Clés :

- > En 2011, la part des énergies renouvelables en France est de **11,5 %**.
- > La France s'est fixée pour objectif d'atteindre **23 %** en 2020.
- > Production d'électricité par les énergies renouvelables en France en 2011 : hydraulique (70,5 %), éolien (18,9 %), solaire photovoltaïque (3,1 %), déchets renouvelables (3,4 %), bois-énergie (2,4 %), biogaz (1,7 %).

Comparaison internationale :

- > Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), en 2018, 25 % de l'électricité dans le monde sera d'origine renouvelable (20 % aujourd'hui).
- > La croissance moyenne annuelle du secteur des énergies renouvelables est de 8 % malgré la crise pour un chiffre d'affaires de 244 milliards de dollars en 2012.
- > Part des énergies renouvelables dans les autres pays : Suède (46,8 %), Lettonie (33,1 %), Espagne (15,1 %), Allemagne (12,3 %), Italie (11,5 %), Royaume-Uni (3,8 %), Luxembourg (2,9 %), Malte (0,4 %).
- > En 2011, la Chine est le premier producteur d'énergies renouvelables.
- > La production mondiale issue de l'énergie solaire est passée de 69 gigawatts en 2011 à 128 gigawatts en 2013.

La transition énergétique doit réellement s'engager et les énergies renouvelables (ENR) apparaissent comme les énergies de demain. Cependant, comme le démontrent les polémiques sur les biocarburants, il faut une vision sur le long terme et peser les conséquences de leur développement.

En effet, on oublie parfois que ces énergies ne sont pas exemptes d'externalités négatives : paysages, faune et flore, risque industriel sont autant d'éléments qui doivent être correctement pris en compte. Pire, le bilan énergétique global peut ou a pu se révéler négatif à cause de l'énergie utilisée le long du cycle de vie de l'infrastructure (certains panneaux solaires). Enfin, certaines ENR ne sont pas encore déployées en nombre suffisant pour être réellement efficaces, et les problématiques de stockage ne sont pas encore résolues.

Alors que la rentabilité économique est progressivement atteinte pour beaucoup de ces énergies, elles nécessitent encore des investissements difficiles à mettre en œuvre, même si ceux-ci s'amortissent de plus en plus rapidement. Les freins législatifs sont nombreux. En France, il n'y a eu qu'une loi sur le nucléaire et des dizaines sur les ENR. Il faut réfléchir à un cadre et au financement, mais aussi au développement à une échelle spatio-temporelle qui pourra emporter l'adhésion des citoyens.

En levant les freins mis aux ENR, en les regardant telles qu'elles sont, on pourra alors basculer réellement dans la transition énergétique.

Nos propositions :

5. Propulser l'Europe dans la 3ème Révolution Industrielle

On a besoin d'une vision globale, d'une révolution : la « 3ème Révolution Industrielle » (Jérémy Rifkin). Les critiques sur la préservation de l'emploi, la rentabilité économique des ENR et la perte de compétitivité ne tiennent plus lorsque l'on adopte cette vision qui dessine une trajectoire à court, moyen et long terme, incluant reconversion, création d'emplois, trajectoire économique réaliste, prise en compte des réalités socio-économiques, géophysiques, etc.

L'Europe s'y est officiellement engagée depuis mai 2007, la région Nord-Pas-de-Calais cette année, seul manque l'échelon national dont l'engagement est indispensable.

6. Développer le financement innovant et citoyen

L'acceptation locale et nationale du développement des ENR réside dans son financement participatif. 85 % des Allemands ont investi dans les ENR, poussés par une forte adhésion à la transition, alors même qu'ils disposent de potentiels plus faibles et donc plus coûteux que les nôtres.

La procédure de l'Autorité des marchés financiers (AMF), trop longue et coûteuse, doit être simplifiée car elle a empêché l'émergence de ce type de financement. Les habitants des territoires concernés par les projets ENR devraient pouvoir acquérir une partie du capital des sociétés qui développent ces projets. La Banque publique d'investissement (BPI) pourrait venir compléter le dispositif et avec un prêt bancaire à taux réduit ; en Allemagne la pratique de la banque publique *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (établissement de crédit pour la reconstruction) permet d'abaisser jusqu'à 30 % le coût final de l'énergie produite.

7. S'appuyer sur les régions

Afin d'accroître et d'accompagner l'émergence des ENR, on peut s'appuyer ou s'inspirer du modèle de « schéma régional climat-air-énergie » (SRCAE), piloté par la région et le préfet de région. On pourrait augmenter la consultation et surtout la promotion des mesures écologiques afin de faire des ENR un atout pour la région ; et ainsi imaginer un système de label écologique pour la région.

De plus, sur le modèle des commissaires du redressement productif et de l'investissement, il pourrait y avoir un commissaire à l'énergie qui serait sous l'égide du préfet de région, lequel coordonnerait la politique économique globale.

Chiffres Clés :

- > **47 %** de l'énergie produite en France est utilisée pour les besoins domestiques.
- > Les ménages français ont dépensé **13 milliards d'euros** en 2012 pour leur fioul, qui est à 100 % importé.
- > Dans l'Union européenne, **40 % des toits et 15 % des façades d'immeubles** sont adaptées au photovoltaïque, pouvant couvrir ainsi **40 % de la demande d'électricité** des États membres.
- > Le plan de rénovation des logements français devrait permettre de créer entre **100 000 et 250 000 emplois** selon son ampleur.

Comparaison internationale :

- > **En Allemagne**, le quartier de Vauban près de Fribourg en Allemagne est la vitrine des écoquartiers de l'Europe. Il a été créé en 1996 et regroupe 5 500 habitants.
- > **Au Danemark**, le chauffage au fioul est interdit dans les nouvelles constructions et doit être remplacé par du chauffage renouvelable avant 2016 dans les logements existants.
- > **En Suède**, les taxes sur le carbone et sur le soufre ont fait presque disparaître en 10 ans les chauffages alimentés par des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables, biomasse principalement.

Les ménages consomment 65 % de leur énergie pour le chauffage. Ce constat suffit à placer l'habitat au centre des projets de transition énergétique. Les marges d'économie d'énergie sont immenses. À titre d'exemple, les logements construits massivement dans les années 1970 ont une consommation d'énergie jusqu'à 10 fois supérieure à celle des maisons modernes à « basse consommation ».

Les Français ne s'y trompent pas. Ils investissent dans l'isolation de leur logement et obtiennent en moyenne une réduction de 30 % de leur consommation, sans avoir forcément recours aux technologies les plus avancées.

Toutefois, les investissements de moyen à long terme que nécessitent ces solutions restent souvent trop abstraits pour les ménages qui ont encore besoin d'incitations fiscales intelligentes, en attendant que les révolutions comportementales aient lieu.

À plus grande échelle, les villes se séparent de leurs ensembles vétustes et consommateurs et les remplacent par des logements économes en énergie. Des nombreuses collectivités en Europe créent des quartiers passifs qui montrent qu'un ensemble urbain cohérent et autonome peut subvenir à ses besoins sans apport extérieur d'énergie. Les initiatives locales doivent également être rendues possibles en France pour obtenir des succès rapides en attendant que les solutions durables s'imposent d'elles-mêmes.

Nos propositions :

8. Encourager les initiatives à l'échelle des territoires

Pour aller au-delà d'un raisonnement sur l'efficacité de chaque logement pris séparément, il est nécessaire de réfléchir sur les quartiers. À cette échelle, des équilibres sont possibles qui s'étendent à tous types de construction. Les ressources en énergie peuvent aussi se penser de manière plus intégrée et mutualisée en analysant la biosphère du territoire et l'équilibre économique nouveau qu'il est possible d'obtenir.

Les initiatives prises par les territoires doivent être largement encouragées par l'État. L'émergence de territoires-tests pourrait être rendue possible grâce à une décentralisation plus poussée et par des investissements soutenus par l'action publique grâce à la BPI notamment. L'échelle pertinente est sans doute l'intercommunalité ou l'agglomération qui doivent pouvoir obtenir l'ensemble des compétences en urbanisme.

9. Se donner les moyens de financer l'habitat HQE (Haute Qualité Environnementale)

La valeur verte des logements commence tout juste à émerger en France. Il convient désormais de donner un signal progressif mais clair au marché de l'immobilier via la fiscalité écologique.

Les droits de mutation, la taxe foncière et les plus-values immobilières doivent être progressivement fiscalisés pour les propriétaires imposables en fonction de la classe énergétique du logement afin de remplir le double objectif de rénover les « passoires thermiques », créatrices de précarité énergétique, et de baisser la facture énergétique des futurs occupants.

Chiffres Clés :

- > En 2010, **77,5 %** de la population française était urbaine.
- > Les villes occupent désormais **21,8 %** du territoire (119.000 km²), soit une progression de 19 % en 10 ans.
- > Une personne qui se déplace en ville avec une voiture consomme 3 à 4 fois plus de pétrole que si elle empruntait les transports publics.
- > En 2008, **82,7 %** des ménages français possédaient une voiture.
- > Un automobiliste français émet **2,5 fois le poids** de sa voiture en CO2 par an.

Focus sur... l'écoquartier

- > Un écoquartier est une zone urbaine qui promeut une gestion responsable des ressources, participe à la mixité sociale et au dynamisme économique. **Il repose sur la participation des citoyens pour améliorer le « vivre ensemble ».**
- > L'écoquartier s'inscrit dans son territoire : il s'appuie sur les ressources locales, qu'elles soient paysagères, urbaines, humaines ou environnementales.
- > **C'est un véritable levier vers la ville durable.**

Selon l'OCDE, la mobilité durable est une « mobilité qui ne met pas en danger la santé publique et les écosystèmes, respecte les besoins de transports tout en étant compatible avec une utilisation des ressources renouvelables ».

Aujourd'hui, alors que plus de la moitié de la population mondiale vit dans les villes, se pose la question de l'aménagement du territoire urbain et de la mobilité des citoyens. Nous sommes confrontés à différents phénomènes non-maîtrisés. L'étalement urbain ne cesse de progresser. L'isolation des bâtiments anciens se détériore. Les centralités se dispersent avec un éloignement entre l'habitation, le travail, les centres commerciaux et les loisirs. Le tissu des solidarités s'affaiblit entre voisins et commerçants face aux individualismes et à l'anonymisation des grandes villes.

Tous ces phénomènes ont pour conséquence une détérioration de l'environnement ainsi qu'une hausse de la vulnérabilité des habitants des villes face au défi climatique. Agir pour un urbanisme et une mobilité durable c'est également penser l'amélioration de la qualité de vie.

Ainsi, la promotion de la mobilité urbaine durable passe par deux axes majeurs : une politique des transports adaptée en terme de diversité de l'offre et de tarifs pour mieux consommer l'énergie d'une part ; une politique de l'aménagement du territoire urbain pour optimiser les déplacements d'autre part.

Nos propositions :

10. Penser l'inter-connexion et l'inter-modalité entre zones urbaines, rurales et rurbaines, dans le long terme

Il est important d'appréhender les transports en commun dans leur diversité : métro, tram, bus, vélo. Tous ces moyens sont à développer et doivent être substituables et inter-connectés, en développant par exemple le tram-train ou les parcs relais (P+R). L'objectif est de lutter contre le transport individuel dans les centres urbains. Le fret nocturne pourrait être davantage utilisé.

11. Répondre aux besoins énergétiques urbains grâce aux spécificités locales

Trop souvent les spécificités du territoire de chaque localité sont oubliées. Or, certains espaces bénéficient de grandes ressources exploitables comme l'eau, le vent, le soleil, etc. Nous proposons d'adapter la production énergétique selon les différents atouts du territoire.

12. Mettre en adéquation les bassins d'emploi avec les bassins de vie

Il est important de ne plus dissocier les zones d'activités professionnelles, placées à la périphérie des villes, des zones résidentielles. L'habitat et l'emploi peuvent et doivent cohabiter.

13. Contenir l'étalement urbain et développer les écoquartiers

L'étalement urbain engendre des déplacements plus longs qui favorisent la hausse de la consommation d'énergie. Pour inverser la tendance, les pouvoirs publics peuvent agir sur les schémas locaux d'urbanisme afin de limiter invariablement la taille des villes et développer les écoquartiers ou encore l'agriculture urbaine.

Chiffres Clés :

- > L'énergie représente en moyenne **7,7 %** de la consommation des ménages français.
- > Les ménages les plus pauvres consacrent environ **15 %** de leurs revenus aux dépenses énergétiques (6 % pour les plus riches).
- > La précarité énergétique touche **3,8 millions de foyers** en France, soit plus de **6 millions de personnes**.
- > Les personnes en précarité énergétique sont le plus souvent dans le parc privé (87 %) et sont souvent propriétaires (62 %).
- > **55 %** des personnes en situation de précarité énergétique ont plus de 60 ans.

Comparaison internationale :

- > **En Europe**, plus de 50 millions de personnes sont confrontées à la précarité énergétique.
- > **Le Royaume-Uni** est le premier État à avoir défini légalement la notion de précarité énergétique et développé une stratégie de lutte.
- > **En Belgique**, des tuteurs fonctionnaires de l'État conseillent les ménages pour gérer leur consommation énergétique.
- > **En Allemagne**, certaines villes offrent gratuitement des ampoules basse-consommation, des multiprises et un diagnostic énergétique du logement.

La précarité énergétique désigne l'état des personnes n'ayant pas un accès normal et régulier dans leur logement, ou lieu de vie, aux sources d'énergie nécessaires à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux pour des raisons économiques principalement.

Selon l'INSEE, la précarité énergétique commence quand le taux des dépenses consacrées à l'énergie est supérieur à 10 % des revenus.

Les principales causes de la précarité énergétique sont la mauvaise qualité thermique des logements, le gaspillage d'énergie (souvent involontaire), les difficultés d'approvisionnement et le prix des ressources énergétiques. Il faut aussi prendre en compte des facteurs socio-culturels tels que le déficit d'accès à l'information et l'isolement social.

Les principales victimes de la précarité énergétique sont les personnes âgées, les ménages géographiquement isolés (non reliés au réseau), les ménages occupant un habitat ancien (avant 1975) et les bénéficiaires des logements sociaux.

La précarité énergétique a des conséquences sur l'environnement (passoires thermiques), sur la vie sociale (stress, repli sur soi), et sur la santé (pathologies respiratoires, surmortalité hivernale, risques d'intoxications, humidité, moisissures).

Dans un contexte de hausse du coût de l'énergie, les ménages les plus modestes sont dans l'incapacité de financer l'isolation de leur logement et/ou d'acheter des appareils moins énergivores.

Nos propositions :

14. Limiter les conséquences des impayés de factures d'énergie

De nombreux ménages, dans l'incapacité de payer leurs factures, se voient privés de gaz ou d'électricité. La plupart du temps, les sommes dues sont dérisoires. Nous proposons d'élargir de deux mois la trêve hivernale durant laquelle les coupures sont interdites et d'interdire les coupures lorsque la créance est inférieure à 100 euros. Enfin, une notification obligatoire doit être transmise au Médiateur de l'énergie avant toute coupure afin de permettre un travail de médiation et de lancer, éventuellement, le mécanisme de rénovation thermique du logement.

15. Avec l'aide de la Banque publique d'investissement (BPI), orienter l'épargne privée des ménages vers la rénovation des logements par le biais d'un mécanisme de tiers-investissement

Les ménages touchés par la précarité énergétique ne peuvent réaliser les investissements nécessaires à la diminution de leur facture énergétique. Nous proposons de mobiliser l'épargne privée pour financer les travaux d'isolation thermique.

Les ménages en situation de précarité énergétique, propriétaires de leur logement, seraient prioritaires pour bénéficier de ces investissements. Ils devraient rembourser leurs emprunts grâce aux économies d'énergie réalisées. La BPI serait garante auprès des investisseurs.

16. Systématiser l'expertise énergétique

Le réseau des agents immobiliers de France est vaste et dispose de compétences sur la l'expertise de la qualité des logements. Plutôt que de recruter des agents de l'État dans un contexte marqué par une forte baisse du budget alloué au ministère de l'écologie, nous proposons que les services du ministère délivrent un agrément reconnaissant la qualité d'expert-conseil en énergie aux agents immobiliers justifiant d'une formation en la matière (missions de conseils : chauffage, qualité d'usage, accessibilités). Cette formation serait publique et le programme serait encadré par le ministère.

Les personnes agréées pourraient conseiller leurs clients sur les travaux à réaliser ainsi que sur les organismes à contacter afin de mieux valoriser leurs biens grâce aux travaux de rénovation thermique.

Chiffres Clés :

- > En France, la fiscalité environnementale représente 1,86 % du PIB (2,37 % dans l'Union européenne).
- > Depuis 2012, le malus écologique pour les véhicules les plus polluants oscille entre 200 et 3 600 euros. Le bonus écologique va de 100 à 5 000 euros.
- > L'épargne solidaire représentait 3,5 milliards d'euros en 2011 (0,001 % de l'épargne des Français). En 10 ans, les encours ont été multipliés par 12 mais les montants restent négligeables .

Focus sur... le label Finansol et le baromètre de la finance solidaire.

- > Le label Finansol, décerné par des personnalités indépendantes représentant la société civile, garantit aux épargnants que leurs placements contribuent au financement d'activités solidaires.
- > Depuis 2003, l'Observatoire de la finance solidaire publie le baromètre de la finance solidaire. Il mesure l'évolution du secteur, contribue à améliorer la notoriété de l'épargne solidaire et facilite le rapprochement entre investisseurs et entrepreneurs en recherche de financement.

Adoptant et suivant les règles du marché, la finance solidaire vise à utiliser l'épargne autrement pour financer des projets à forte utilité sociale et environnementale. La finance verte est une branche de la finance solidaire et ambitionne de promouvoir des projets économiques innovants respectueux de l'environnement.

La fiscalité verte ou écologique cherche à récompenser les comportements vertueux en appliquant le principe du « pollueur-payeur » pour couvrir le coût actuel et futur des dommages environnementaux causés par les activités économiques

Les mesures fiscales et les placements verts sont accessibles à tous (particuliers, PME, grandes entreprises...) mais généralement peu connus du grand public, pas assez développés et trop nombreux : éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt sur le revenu, fonds de placement verts (Livret de Développement Durable pour les particuliers), le système de bonus-malus écologique, etc.

Le marché des produits environnementaux est significatif et dynamique : il représente 872 milliards d'euros en 2010, avec une croissance annuelle de 13 %. Il est nécessaire de mettre en place une fiscalité attractive adaptée, capable de soutenir cette croissance et de l'encourager.

Nos propositions :

17. Simplifier, uniformiser et mieux communiquer sur les aides publiques en finançant la croissance verte

L'État offre un soutien financier (subvention, crédit d'impôt, etc.) généralement compliqué à obtenir et au montant incertain. La fiscalité verte doit être incitative, cohérente, transparente et stable dans le temps. Elle doit récompenser les comportements vertueux plutôt qu'assommer les mauvais. C'est une logique de gagnant-gagnant. Il est temps de simplifier et de communiquer davantage sur les différentes aides finançant la croissance verte.

18. Créer une agence de notation publique pour noter les produits financiers verts

Après la mise en cause de la responsabilité et de l'impartialité des agences de notation dans la crise, la création d'une agence publique spécialisée dans les produits verts serait un signal fort du politique envers le monde de la finance et auprès des citoyens. Indépendante, elle aurait pour rôle de certifier la conformité des produits financiers aux exigences écologiques et sociales. Les produits financiers recevraient une couleur (vert, orange, rouge) selon le degré de complétude des critères préalablement fixés et connus de tous.

19. Réaliser une campagne nationale de promotion du « Livret vert »

Il semble crucial de relancer la promotion du Livret de Développement Durable en le renommant « Livret Vert ». Cette épargne servirait à financer la transition énergétique. Les épargnants pourraient également choisir les projets à financer sur le modèle du financement participatif. C'est un véritable partenariat qui se formerait ainsi entre les épargnants-prêteurs et les acteurs du développement durable bénéficiaires.

20. Relancer le marché du carbone en visant 32 euros la tonne pour 2017

Le marché du carbone est aujourd'hui exsangue et le prix de la tonne de carbone n'a presque aucun effet sur le rééquilibrage de notre économie trop dépendante avec 70 milliards de facture énergétique en 2012.

Le charbon est redynamisé par la baisse de ses cours mondiaux et remplace le gaz dans notre mix avec pour conséquence un accroissement de nos émissions de GES (gaz à effet de serre). Le Projet de loi de finance pour 2014 doit inclure une contribution climat-énergie significative.

Chiffres Clés :

- > Le coût de la dépendance énergétique de l'Union européenne est de **350 milliards d'euros** par an.
- > Entre 2011 et 2012, les prix de l'électricité ont augmenté de 6,6 % et ceux du gaz de 10,3 % en moyenne chez les 27 États membres.
- > Si l'Europe n'améliore pas son indépendance dans le domaine de l'énergie d'ici 2030, nous importerons 70 % de nos besoins énergétiques contre 50 % aujourd'hui (moyenne Union européenne).

Déconstruire une idée reçue :

- > L'Allemagne ne dépend pas de la France pour son approvisionnement électrique. La production nucléaire allemande a baissé de 42 millions de mégawatts heure entre 2010 et 2012. Elle a été compensée par les énergies renouvelables (ENR) et par une baisse de la consommation. En 2012, la France était importatrice nette auprès de l'Allemagne à hauteur de 8,8 millions de mégawatts heure. La France importe en hiver du fait de sa grande thermo-sensibilité (parc de chauffage électrique important) et exporte le reste de l'année du fait d'un parc de production surdimensionné pour la consommation non-hivernale. L'Allemagne produit beaucoup d'électricité ENR vendue à bas prix sur le marché, avantage certain pour les industriels et pour sa compétitivité, mais une partie du financement repose sur les ménages.

Alors que la plupart des grands investissements dans nos appareils de production ont eu lieu dans les années 1970 et 1980, le moment du renouvellement approche.

Plus de 100 réacteurs nucléaires, sur les 151 que compte l'Europe, arrivent en fin de vie d'ici à quinze ans. De nombreuses centrales à charbon ne seront plus aux normes d'ici à 2016. Paradoxalement, nos centrales à gaz qui pourraient assurer une partie de la relève sont contraintes de fermer par manque de rentabilité. En parallèle, les énergies renouvelables se développent avec de grandes disparités suivant les États.

C'est le produit d'une absence de coordination des politiques européennes qui, entre régulation dans certains pays et dérégulation dans d'autres, n'a pas su donner de signal clair sur la politique énergétique du futur.

Par ailleurs, le consommateur européen paie l'absence d'interconnexion des réseaux. À chaque fois que se sont produites des coupures de gaz sur le réseau russe ces dernières années, les pays membres de l'Union européenne alimentés en partie par des centrales thermiques au gaz ont subi des effets en cascade sur leur réseau électrique.

Les intérêts énergétiques des citoyens européens sont donc étroitement liés. Les citoyens français ont tout intérêt à ce que l'Allemagne développe des réseaux de transmission pour approvisionner le Sud du pays avec l'énergie produite par les éoliennes en mer du Nord. Les citoyens polonais et allemands ont tout intérêt à ce qu'une interconnexion renforcée des réseaux permette d'absorber les chocs d'approvisionnement extérieurs.

Nos propositions :

21. Créer un gestionnaire européen des réseaux d'électricité

La création d'un gestionnaire européen des réseaux d'électricité permettrait d'assurer la sécurité des approvisionnements grâce à une mutualisation des réseaux des 28, c'est-à-dire grâce à une mutualisation des risques. Elle permettrait également de conduire en Europe les grands investissements prioritaires d'avenir, en faveur notamment de l'accès aux énergies renouvelables, grâce à une mutualisation des efforts financiers. Elle permettrait enfin aux États européens de négocier dès demain d'une seule voix, c'est-à-dire en position de force, avec leurs fournisseurs d'énergie.

Le gestionnaire européen des réseaux électriques aurait vocation à définir des standards et à constituer un centre de gravité des entités nationales – RTE pour la France et ses équivalents dans les autres États membres – sans toutefois s'y substituer, afin de préserver les prérogatives nationales sur le mix énergétique.

22. Faire émerger une Europe de l'énergie capable de peser face à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et aux grands pays fournisseurs d'énergie

Au-delà de son impact bénéfique pour la compétitivité et l'autonomie de l'économie européenne, un gestionnaire européen des réseaux électriques pourrait enfin constituer un premier pas vers la renaissance politique de l'Europe.

Il y a plus de soixante ans, Robert Schuman, initiateur du projet de la communauté européenne du charbon et de l'acier, affirmait que l'Europe se ferait par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Cette solidarité dans le domaine énergétique permettrait à l'Europe de peser davantage, en tant qu'organisation de pays importateurs de pétrole face à l'OPEP, mais aussi en tant qu'Europe politique, porteuse d'une exigence de lutte contre le changement climatique.

23. Organiser un sommet européen sur le climat

Pour préparer le sommet mondial sur le climat 2015 que la France souhaite organiser, il est indispensable d'élaborer en amont une position commune européenne dès 2014 afin de ne pas répéter les mêmes erreurs que lors du sommet de Doha.

L'Union européenne doit se doter de l'ambition de réussir à son niveau ce que les pays de la planète ont échoué à faire tous ensemble. De très nombreux citoyens européens seraient aujourd'hui prêts à suivre en bloc une initiative lancée par un sommet fédérateur et fondateur qui redonnerait une dynamique perdue à l'union politique entre les pays du continent.

Chiffres Clés :

- > La seule valorisation de nos déchets agricoles résiduels en biogaz couvrirait 25 % de notre consommation de gaz naturel, importé à 98 %.
- > Les hydrocarbures non conventionnels (gaz et pétrole de schiste, pétrole lourd et extra-lourd, sables bitumeux, gaz de houille, hydrates de méthane) émettent 25 % de carbone de plus par unité d'énergie que le pétrole conventionnel.
- > Pour contenir le réchauffement climatique à moins de 2° de hausse globale, il ne faut pas dépasser 20 % d'extraction de nos ressources fossiles.
- > Le prix de l'éolien a baissé de 20 % en dix ans et celui du solaire de 600 %, alors que le baril de pétrole a été multiplié par 3 sur la même période.

Comparaison internationale :

- > La Canada s'est spécialisé dans l'exploitation de schistes bitumineux pour en tirer des hydrocarbures dans des conditions très contestables pour l'environnement et le climat. Ces hydrocarbures pourraient, après transformation en diesel, être importés en Europe.
- > Aux États-Unis, l'exploitation des gaz de schiste a conduit à une chute conjoncturelle de 70 % des prix du gaz. La soutenabilité à la fois environnementale et économique de cette activité, qui exige de creuser toujours plus de puits pour un bilan carbone incertain par rapport au charbon, n'est toutefois pas garantie.

Les hydrocarbures non-conventionnels sont des ressources fossiles difficiles à exploiter en raison de la profondeur des gisements, de leur emprisonnement sous des glaces, ou encore de la sismicité de la zone. Leur exploitation, inenvisageable il y a vingt ans, exige des technologies modernes. Elle est onéreuse et génère d'importants risques pour l'environnement.

Aujourd'hui, notre consommation de gaz est importante et presque exclusivement importée. Elle dépend en partie de l'exploitation des gaz non-conventionnels. La transition énergétique va conduire à une hausse durable de la part de biogaz et à terme de gaz renouvelable de synthèse, mais avant que ceci ne devienne significatif nous allons devoir continuer à importer.

Il y a une certaine forme d'hypocrisie à fermer les yeux sur les impacts environnementaux négatifs de nos usages hors de nos frontières. Comme pour l'uranium extrait au Niger, le gaz que nous exploitons ou achetons à l'étranger a des impacts sur l'environnement et sur les populations.

Pour sortir de cette hypocrisie, nous pouvons faire le choix d'exploiter les ressources sur notre sol ou nous pouvons décider d'accélérer la transition énergétique.

L'exploitation de ces énergies fossiles en France impliquerait d'utiliser des méthodes d'extraction qui, malgré tous les efforts possibles, resteront dangereuses pour notre eau et notre sol. Notre forte densité impliquera également une exploitation sous nos lieux de vie et de travail. De plus, à la différence des énergies renouvelables, les coûts d'exploitation, déjà élevés, sont croissants dans le temps (gisements de plus en plus profonds).

Cette orientation nécessite un fort soutien politique local, une acceptation du risque par les populations concernées et d'importants investissements dans la recherche afin de permettre le développement de nouvelles méthodes. Si la contrepartie résidait dans des retours à court terme pour notre économie, cela pourrait se concevoir, mais ce n'est pas le cas.

Notre proposition :

24. Ne pas s'engager dans la voie des hydrocarbures non-conventionnels

La France ne doit pas s'engager dans cette voie périlleuse. Le prix à payer est trop important : fort rejet de l'opinion publique, investissements massifs, risques environnementaux, bénéfice à moyen terme et sans durabilité.

En France, le potentiel biogaz est presque totalement inexploité à la différence de nos voisins. Il doit constituer la première alternative à nos importations avant le déploiement d'une production industrielle de gaz renouvelable de synthèse.

Le coût de la non-transition énergétique

Dans les années 1980, Jacques Delors insistait souvent sur ce qu'il appelait « le coût de la non-Europe » si bien qu'en 1986, la Commission confia à l'économiste italien Paolo Cecchini le soin de rédiger un rapport. À l'époque, les experts ne s'entendaient pas sur l'ampleur des bénéfices résultant de l'intégration européenne, mais tous se rejoignaient sur l'existence de ces avantages. Le rapport Cecchini a joué un rôle décisif dans la mise en place de l'Union économique et monétaire.

Comme il fut difficile, hier, de chiffrer le coût de la non-Europe, il est aujourd'hui difficile de chiffrer celui de la non-transition énergétique. L'exercice est d'autant plus délicat que les enjeux ne sont pas seulement économiques, mais également environnementaux et sociaux.

La transition énergétique a un coût élevé, c'est indéniable. Mais le coût de l'inaction est plus élevé encore.

En France, le débat sur la transition énergétique a permis d'identifier quatre familles de scénarios, appelées "trajectoires" : électrification et décarbonisation (DEC), demande stable et diversification (DIV), efficacité énergétique et diversification (EFF), sobriété énergétique et sortie du nucléaire (SOB).

Ces quatre axes vont d'un scénario de sortie du nucléaire couplée à une baisse de 50 % de la demande d'énergie d'ici à 2050, à une priorité donnée à l'atome avec une légère réduction de la consommation. Les deux autres familles reposent davantage sur la diversification du mix couplée à une réduction de la consommation.

Ainsi les quatre familles de scénarios se basent sur un montant des investissements énergétiques variant entre 875 et 1 160 milliards d'euros selon les scénarios sur la période 2012-2030. Ces sommes doivent être comparées aux 700 milliards d'euros qui seront dépensés en facture énergétique sur la seule période 2012 - 2022. Le coût de l'action est estimé entre 0,1 et 0,5 % du PIB par an selon différentes études.

A contrario, l'inaction aurait un coût annuel qui s'élèverait à 5,5 % du PIB mondial en 2050 selon l'OCDE, entre 5 et 20 % du PIB selon l'économiste Nicholas Stern. Ces estimations sont confirmées par les autres travaux réalisés sur ce thème (Nations Unies, Banque Mondiale, Forum économique mondial, etc.).

Par ailleurs, pour l'OCDE, repousser à 2020 le début des investissements accroîtrait de 50 % le coût des dommages en 2050 (en France, on passerait de 100 milliards à 150 milliards d'euros par an en 2050 avec des investissements différés).

L'effort serait payant car les gains attendus sont croissants. Dès 2030, tous les scénarios envisagés remboursent leurs investissements avec les gains annuels sur la facture énergétique. En 2050, ils présentent des gains nets cumulés importants.

À terme, notons que les scénarios de maîtrise de la demande SOB et EFF sont économiquement plus intéressants en cas de prix élevés des énergies. Ce sont donc ces derniers qui protègent le plus contre le risque croissant de précarité énergétique.

Par conséquent, la prise en compte de la compétitivité des entreprises, des contraintes qui pèsent sur les finances publiques, du pouvoir d'achat des ménages et du contexte international ne doit pas conduire à différer le problème. Le risque serait de condamner la génération suivante à adopter un rythme insoutenable.

Au-delà d'une réduction de la facture énergétique nationale, de nombreux autres bénéfices sont attendus de la transition énergétique : réduction de la dépendance extérieure, création d'emplois, réduction de la pollution et de ses effets, limitation des déchets.

Nous devons donc agir avec détermination à l'occasion du vote de la loi de programmation sur la transition énergétique. C'est le sens de nos propositions.

Synthèse des propositions

S'émanciper du nucléaire

- # 1. *Préparer le renouvellement d'une partie du parc nucléaire français*
- # 2. *S'assurer du renouvellement des compétences au sein de la filière nucléaire afin d'assurer la sûreté du parc français*
- # 3. *Penser les réacteurs de demain au regard de l'échec de l'EPR*

Faire des énergies renouvelables une évidence

- # 5. *Propulser l'Europe dans la 3ème Révolution Industrielle*
- # 6. *Développer le financement innovant et citoyen*
- # 7. *S'appuyer sur les régions*

Se loger durablement

- # 8. *Encourager les initiatives à l'échelle des territoires*
- # 9. *Se donner les moyens de financer l'habitat haute qualité environnementale*

Concilier urbanisme et mobilité durable

- # 10. *Penser l'inter-connexion et l'inter-modalité entre zones urbaines, rurales et rurbaines, dans le long terme*
- # 11. *Répondre aux besoins énergétiques urbains grâce aux spécificités locales*
- # 12. *Mettre en adéquation les bassins d'emploi avec les bassins de vie*
- # 13. *Contenir l'étalement urbain et développer les écoquartiers*

En finir avec la précarité énergétique

- # 14. *limiter les conséquences des impayés de factures d'énergie*
- # 15. *Avec l'aide de la Banque publique d'investissement, orienter l'épargne privée des ménages vers la rénovation des logements par le biais d'un mécanisme de tiers-investissement*
- # 16. *Systématiser l'expertise énergétique*

Repenser la fiscalité et promouvoir la finance verte

- # 17. *Simplifier, uniformiser et mieux communiquer sur les aides publiques en finançant la croissance verte*
- # 18. *Créer une agence de notation publique pour noter les produits financiers verts*
- # 19. *Réaliser une campagne nationale de promotion du « Livret vert »*
- # 20. *Relancer le marché du carbone en visant 32 € la tonne pour 2017*

Relancer l'Europe de l'énergie

- # 21. *Créer un gestionnaire européen des réseaux d'électricité*
- # 22. *Faire émerger une Europe de l'énergie capable de peser face à l'organisation des pays exportateurs de pétrole et aux grands pays fournisseurs d'énergie*
- # 23. *Organiser un sommet européen sur le climat*

Et les hydrocarbures non-conventionnels ?

- # 24. *Ne pas s'engager dans la voie des hydrocarbures non-conventionnels*

cartes_{sur}TABLE

Cartes sur table est un think tank fondé en 2008. Il réunit de jeunes contributeurs de 25 à 35 ans issus d'horizons divers.

Notre projet est simple. Nous souhaitons porter dans le débat public la voix des jeunes – hommes et femmes – de gauche.

Pourquoi ? Parce que cette génération a des idées, des projets, une vision du monde qui lui sont propres et qui restent trop peu pris en compte. Parce qu'à gauche aujourd'hui, les principaux think tank établis, qu'ils soient directement rattachés ou non à un parti politique, partagent tous un trait commun : ils ne laissent qu'une place marginale aux générations nées après 1981.

La diversité d'origine des contributeurs de Cartes sur table alliée à leurs compétences techniques poussée sur les sujets abordés sont à l'origine d'une production variée, originale et osée qui prend des formes diverses et s'adresse à tous les publics.

Faire des jeunes une priorité du débat public est un premier pas. Cartes sur table va plus loin en permettant aux jeunes d'être des acteurs majeurs du débat public.

Agathe Cagé, présidente de Cartes sur table

Le pôle énergie de Cartes sur table s'est formé en 2012. Après plusieurs mois de préparation et la rédaction de trois propositions, l'événement « Génération transition énergétique » est organisé à l'Hôtel de Lassay en présence du Président de l'Assemblée nationale et de nombreux experts. Une tribune dans Le Monde et dans la revue spécialisée Enerpresse viendront couronner ces six mois de travail.

Pour ce nouveau projet, nous avons réuni une quinzaine de jeunes contributeurs intéressés par les questions d'énergie et dont les formations et les compétences variées se sont révélées être un véritable atout. Vous tenez entre les mains le fruit de leur travail. D'autres projets suivront.

Grégoire Boutignon et Grégoire Potton, responsables du pôle énergie

Les contributeurs :

Florian Bercault – Maxime Boulard – Grégoire Boutignon – Agathe Cagé – Thomas Desdouts – Elvyn Jovic – Léa Martinovic – Clélia Marty – Jean-Christophe Ménard – Florestan Perret – Grégoire Potton – Bruno Quille – Pauline Roujean – Corentin Sivy – Edouard Thierry

Informations et contact :

> www.cartes-sur-table.fr

> cst2012@free.fr